

Objekttyp: **TableOfContent**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): **139 (1994)**

Heft 5

PDF erstellt am: **02.06.2024**

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

### **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

ERSCHLOSSEN EMDDOK  
MF /

## Sommaire

RMS/Mai 1994

	Pages
<b>Casques bleus</b>	
Les Casques bleus, état de la question	
Col Hervé de Weck	3
Les Casques bleus français en Somalie	
Col Michel Stouff	8
<b>Armée 95</b>	
La Société suisse des officiers à un tournant	
Col Hervé de Weck	12
<b>Prospective</b>	
L'Office central de la défense... des commentaires très avisés	
16	
<b>Renseignement</b>	
Le Centre d'exploration de Rothenthurm	
Lt col Pierre G. Altermath	20
<b>Dossier «Armement»</b>	
«AHEAD» et «FAPDS» pour la DCA	
23	
Le «Duro»	
Rainer D. Geffcken	26
La protection des blindés modernes	
Henri Provence et Marc Duval-Destin	
29	
L'«AMX-30 démineur»	
Jean Mayet	34
<b>Dossier «Yougoslavie»</b>	
Funeste leçon de la guerre	
Ljubomir Matic	37
<b>Histoire</b>	
Premier étudiant militaire suisse aux USA	
Div Philippe Zeller	43
<b>Revue des revues</b>	
Vicky Graf	45

En vue du 12 juin...

# Les Casques bleus, état de la question

Par le colonel Hervé de Weck

A la suite du référendum lancé par la Lega, les Démocrates suisses et le Parti des automobilistes, avec le soutien de la maison Denner, le peuple suisse se prononcera sur la constitution d'un contingent de Casques bleus. Si le projet était accepté, la Suisse, Etat neutre, fournirait pour la première fois une troupe armée à une organisation internationale. Résumons les arguments que partisans et opposants utilisent dans la campagne.

## La Suisse doit s'engager!

«On ne peut pas toujours laisser faire le sale travail par les autres et se contenter de soutiens financiers. Il faut s'engager!» C'est une forme moderne de bons offices.

Un bataillon suisse de Casques bleus servirait d'ailleurs à long terme, non seulement les intérêts du pays, mais également sa sécurité. Une présence sur le terrain renforcerait l'effet de dissuasion de notre armée, car elle pourrait montrer le savoir-faire, la motivation et la discipline de Suisses en uniforme, qui côtoieraient des mois du-

rant des troupes étrangères. Grâce à ses Casques bleus, notre armée profiterait d'expériences utiles pour son instruction. Les commandants d'unité, les officiers de l'état-major de bataillon, pour l'essentiel des officiers de carrière, vivraient la réalité d'un engagement, ses problèmes de conduite et de sûreté.

L'obligation de servir ne serait pas modifiée, puisqu'on recruterait des volontaires sur la base d'un contrat. Cette mesure ne contreviendrait, ni au statut, ni à notre politique de neutralité, d'autant plus que, depuis longtemps, l'Autriche, la Finlande et la Suède mettent des troupes à disposition de l'ONU. A cause de la neutralité, le projet exclut la possibilité d'envoyer des Suisses dans des régions où il faudrait faire usage de la force («Peace-enforcement»), donc en Bosnie ou en Somalie. Les Casques bleus suisses devraient éviter le déchaînement de la violence ou son réveil lorsque prévaut une situation précaire, par exemple à Chypre, en Croatie ou au Golan. En cas de nécessité, le Conseil fédéral se réserve le droit de les rappeler.